

**SOC BOROFWANJE
A LA DECOUVERTE DE NOS SAVEURS
1 RUE DU CERF VOLANT
33000 BORDEAUX**

VOS INFORMATIONS CLIENT :

N°client : 954863
N°contrat : 1122962
N°PCE : 14068
1 RUE CERF VOLANT
33000 BORDEAUX

VOS CONTACTS :

Service Relation Client

 Du lundi au vendredi : 8h15-20h30
samedi : 9h00-19h00
05 56 79 40 40
 clients@gazdebordeaux.fr
 6 place Ravezies, 33075 Bordeaux Cedex
 Mon Espace Client sur www.gazdebordeaux.fr
Avec votre espace client en ligne ou l'application mobile,
vous pouvez, 24h/24 et 7j/7 consulter vos factures et les
télécharger. www.gazdebordeaux.fr
Nom du GRD : REGAZ-BORDEAUX
Sécurité gaz (GRD) 24H/24 - 7j/7
 +33(0) 5 56 79 41 00

VOS PROCHAINES ECHEANCES :

Votre prochaine facture : 01/06/2025
Votre prochain relevé : 16/11/2024

FACTURE N°86006205 du 02/06/2024

Période de facturation du 17/05/2023 au 14/05/2024 : 16147 kWh
calculée sur la base d'un index relevé

Votre facture : 2 206,97 €
Total Hors T.V.A 1 878,27 €
Total T.V.A 328,70 €

Mensualités prélevées : - 1 098,00 €
Mensualités rejetées : 122,00 €

MONTANT A REGLER TTC 1 230,97 €

Cette somme sera prélevée le 17/06/2024 sur le compte *****3839.
ICS: FR08ZZ000448 RUM: RUM009548630112296202112020

Cette facture intervient avant que nous ayons effectué les 10 prélèvements mensuels
envisagés. Cette opération a pour but de recaler votre facturation annuelle pour les cycles à
venir en fonction des rythmes de relève des compteurs dans votre quartier.

[Détails page suivante](#)

Votre index relevé du 14/05/2024

1 9 2 3 1 M3



Saviez-vous que Gaz de Bordeaux est aussi fournisseur d'électricité verte ? Un seul
interlocuteur de confiance pour tous vos contrats d'énergie, c'est bien plus malin !

Ne perdez pas de temps, parlez-en avec votre conseiller !

VOTRE NOUVEL ECHEANCIER

Date de prélèvement		Montant € TTC
05 juillet	2024	238.0 €
05 août	2024	238.0 €
05 septembre	2024	238.0 €
05 octobre	2024	238.0 €
05 novembre	2024	238.0 €
05 décembre	2024	238.0 €
05 janvier	2025	238.0 €
05 février	2025	238.0 €
05 mars	2025	238.0 €
05 avril	2025	238.0 €

Ces mensualités seront prélevées sur le compte n°
FR*****3839 (sauf avis contraire de votre part)

ICS : FR08ZZ000448 RUM : RUM009548630112296202112020

Si vous souhaitez modifier votre échéancier ou votre moyen de paiement,
veuillez contacter votre conseiller clientèle au 05 56 79 40 40

954863E86006205E33000EEF1etteClient_2023_VZEEF

Détail de laFACTURE N° 86006205

TVA acquittée sur débit - identification TVA FR22 502941479

Période de facturation du 17/05/2023 au 14/05/2024 : 16 147 kWh									
VOS INFORMATIONS CONTRACTUELLES :					LIEU DE CONSOMMATION :				
N°client / N° point de livraison / N° contrat 954863 / 14068 / 1122962 Tarif : Offre de marché T13S3 TACITE B1 36 MOIS SEPTEMBRE 20 Ce tarif est adapté à une consommation annuelle entre 6000 et 100000 kWh. Tarif d'acheminement : T2 Date début contrat : 23/09/2020 Date échéance contrat : 22/09/2026 Rythme de facturation : Annuel Consommation annuelle de référence GRD : 21844 kWh Consommation annuelle prévisionnelle fournisseur : 16178 kWh					BOROFAWANJE 1 RUE CERF VOLANT 33000 BORDEAUX				

VOS INFORMATIONS DE CONSOMMATION :									
N° compteur	Type d'index	Débit en m³/h	Ancien index		Nouvel index		Volume en m³	Pouvoir calorifique supérieur	Consommation en kWh
			Date	Valeur en m³	Date	Valeur en m³			
00000105872732	relève normale	6	09/11/2023	18141	14/05/2024	19231	1090	11,39817	12424
00000105872732	relève normale	6	30/06/2023	17826	09/11/2023	18141	315	10,97778	3458
00000105872732	relève spéciale sur autre moti	6	16/05/2023	17802	30/06/2023	17826	24	11,04167	265

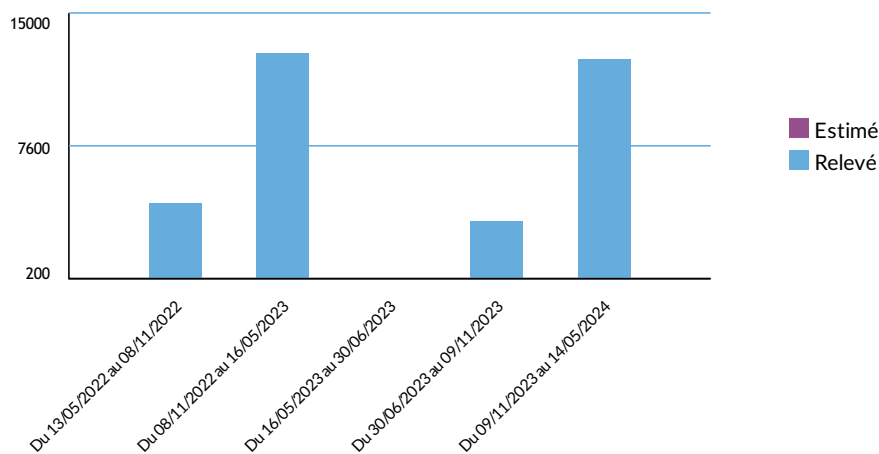
VOTRE FACTURE EN DETAIL									
1 Abonnement au gaz naturel					286,76 €	15,78 €	302,54 €		
Périodes concernées	Nb jours	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
Abonnement du 17/05/23 au 22/09/23	129	4,217204	Mois	22,72	95,81	5,50	5,27	101,08	
Abonnement du 23/09/23 au 31/03/24	191	6,266667	Mois	24,74	155,04	5,50	8,53	163,57	
Abonnement du 01/04/24 au 14/05/24	44	1,451613	Mois	24,74	35,91	5,50	1,98	37,89	
2 Consommations					1 349,14 €	269,83 €	1 618,97 €		
Périodes concernées	Nb jours	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
Consommation GAZ du 17/05/23 au 22/09/23	129	1 564	kWh	0,03482	54,46	20,00	10,89	65,35	
Consommation GAZ du 23/09/23 au 14/05/24	235	14 583	kWh	0,08878	1 294,68	20,00	258,94	1 553,62	
3 Prestations et Services associés					3,05 €	0,61 €	3,66 €		
Périodes concernées	Nb jours	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
Frais rejet prélèvement du 21/06/23 au 21/06/23	0	1		3,05	3,05	20,00	0,61	3,66	
4 Taxes et Contributions					239,32 €	42,48 €	281,80 €		
Périodes concernées	Nb jours	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
TICGN du 17/05/23 au 22/09/23	0	1 564	kWh	0,00837	13,09	20,00	2,62	15,71	
TICGN du 23/09/23 au 31/12/23	0	6 203	kWh	0,00837	51,92	20,00	10,38	62,30	
TICGN du 01/01/24 au 14/05/24	0	8 380	kWh	0,01637	137,18	20,00	27,44	164,62	
CTA du 17/05/23 au 30/06/23	0	1,483871	Mois	2,9836	4,43	5,50	0,24	4,67	
CTA du 01/07/23 au 01/07/23	0	0,032258	Mois	3,1283	0,10	5,50	0,01	0,11	
CTA du 02/07/23 au 22/09/23	0	2,701075	Mois	3,1283	8,45	5,50	0,46	8,91	
CTA du 23/09/23 au 14/05/24	0	7,71828	Mois	3,1283	24,15	5,50	1,33	25,48	

Détail de la FACTURE N° 86006205

TVA acquittée sur débit - identification TVA FR22 502941479

TOTAL HTVA	Abonnement et consommations 1 635,90 €	Prestations et Services associés 3,05 €	Taxes et Contributions 239,32 €	Total HTVA : 1 878,27 €
PART TVA	Montant TVA 20 % 310,88 €	Montant TVA 5.5 % 17,82 €	Total TVA : 328,70 €	
				Total TTC : 2 206,97 €

VOTRE HISTORIQUE DE CONSOMMATION SUR 2 ANS

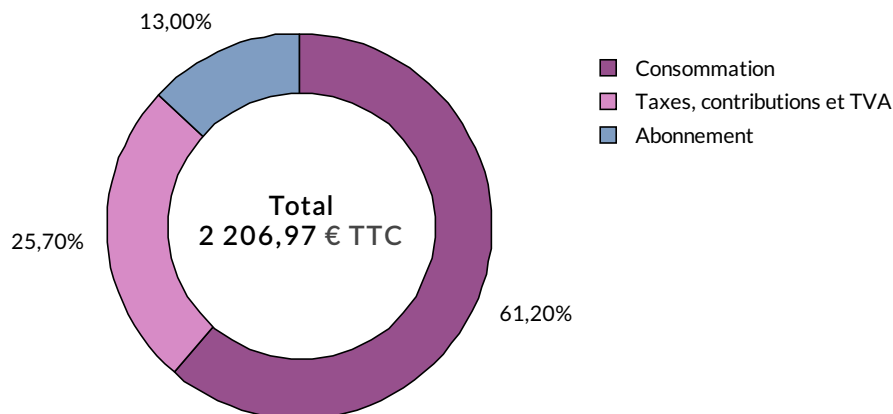


Votre consommation annuelle prévisionnelle est de 21844 kWh.

Votre tarif est adapté à une consommation annuelle entre 6000 et 100000 kWh.

Pour modifier votre contrat, vous pouvez contacter votre service client au 05 56 79 40 40.

BILAN ANNUEL DE FACTURATION



Prorata temporis : En cas d'évolution de prix prenant effet entre deux facturations, la facture comprend simultanément des consommations et/ou abonnements payables aux anciens et aux nouveaux prix. Il est alors effectué une répartition proportionnelle des consommations et/ou abonnements en fonction du nombre de jours de chaque période tarifaire et des coefficients mensuels de pondération climatique. Ces coefficients peuvent également être consultés sur le site internet du fournisseur www.gazdebordeaux.fr. En cas de modification, les nouveaux coefficients et leur date d'effet seront communiqués au client avant application.

Coefficients mensuels de pondération climatique : Les coefficients mensuels de pondération climatique (ou coefficients climatiques) sont utilisés pour calculer la répartition des consommations facturées avant et après un changement de prix. Ils permettent de prendre en compte l'impact de la climatologie pour chaque période tarifaire. Ils tiennent compte d'une consommation d'énergie plus élevée les mois d'hiver. La proportion de kWh consommée avant et après le changement de prix est pondérée par ces coefficients.

Coefficient de conversion : C'est le coefficient qui permet de convertir les m³ mesurés par votre compteur en kilowatt-heures facturés. Il figure au verso de votre facture, dans la colonne « Coeff. de conversion », sous forme décimale (par exemple 515 m³ X 11,48773 = 5916 kWh).

Il s'agit du montant dû au titre de la fourniture de gaz naturel sur la période et de l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution de gaz.

Espace client : Gaz de Bordeaux met automatiquement et gratuitement à la disposition de ses clients un outil de gestion disponible 24h/24, 7j/7 et entièrement sécurisé

Bilan annuel de consommation : Dans le cadre de son suivi commercial et en complément des outils internet, Gaz de Bordeaux, via les interlocuteurs dédiés, propose à ses clients un bilan annuel gratuit, permettant d'analyser ensemble les consommations réalisées, les consommations annuelles prévisionnelles du contrat, ainsi que l'analyse financière de l'année passée. Ce bilan annuel pourra être présenté sur site ou lors d'une réunion téléphonique.

CTA : La Contribution Tarifaire d'Acheminement est une contribution tarifaire sur les prestations de transport et de distribution d'électricité et de gaz naturel. La CTA correspond à un prélèvement représentant un pourcentage de la part fixe (abonnement) du tarif d'acheminement de l'énergie et s'applique aux seules prestations d'acheminement pour les consommateurs du territoire métropolitain.

TICGN : La Taxe Intérieure de Consommation de Gaz Naturel est définie par l'article 266 quinquies du code des douanes.

Les factures émises par le fournisseur sont ainsi majorées du montant de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN) définie par le Code des douanes ou de toute taxe ou contribution équivalente, sauf si le client a remis au fournisseur, dès la souscription du contrat de fourniture, les documents prévus par la législation en vigueur constatant l'exonération totale ou partielle de ses consommations ou l'application d'un taux spécifique au titre de cette taxe ou contribution. Toutes modifications et/ou évolutions des taxes, impôts, contributions et prélèvements de même nature incombant au client sont immédiatement applicables de plein droit au contrat en cours d'exécution.

TVA : Une TVA réduite à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement ainsi que sur la contribution tarifaire d'acheminement. Une TVA à 20% s'applique sur le montant des consommations, sur le coût du stockage ainsi que sur la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN).

Les conditions générales de vente actuellement en vigueur peuvent être consultées sur notre site internet www.gazdebordeaux.fr, et vous être envoyées sur simple demande. Retrouvez des barèmes des prix publics appliqués par Gaz de Bordeaux sur notre site internet www.gazdebordeaux.fr.

Les factures sont à conserver au moins 5 ans.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat : munissez-vous de vos références (appelées au recto) et contactez-nous par courrier, par téléphone ou via notre site internet www.gazdebordeaux.fr en utilisant le formulaire électronique mis à votre disposition. Si votre réclamation écrite auprès de Gaz de Bordeaux n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie via le site www.gazdebordeaux.fr ou en écrivant à : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, n° vert 0800 112 112 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou www.gazdebordeaux.fr.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, envoyer un courrier avec vos noms, prénoms, et une copie de votre pièce d'identité à Gaz de Bordeaux, Service Client 6 place Ravezies 33075 Bordeaux Cedex ou remplissez le formulaire de contact en ligne sur le site Gaz de bordeaux.fr